



UNCATEGORIZED



DÉVELOPPER SON RÉSEAU ET RÉALISER UNE VEILLE SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉ

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2023 : 95,74 % (93,13 % en 2022)

- Pour le 2^{ème} semestre 2023 : 95,52 %
- Pour le 1^{er} semestre 2023 : 95,95 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Salarié et assistant maternel du particulier employeur.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation le stagiaire sera en mesure de développer et consolider son propre réseau, de mobiliser ses droits à la formation pour monter en compétences tout en restant en veille sur son secteur d'activité

CONTENU DE LA FORMATION

- Les réseaux professionnels et personnels
- Les différents relais (RAVie/RAM)
- Les principaux réseaux sociaux et professionnels
- Les sites Internet en lien avec l'emploi à domicile
- La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation
- Créer et animer son propre réseau professionnel.
- Créer des contacts utiles en dehors de son milieu professionnel : associations, clubs, sport, famille
- Créer son propre répertoire professionnel avec des lieux ressources, des sites Internet de référence et l'application RAVie
- S'inscrire sur les newsletters des institutions de son métier sur des réseaux sociaux professionnels

- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- Créer un profil attractif sur les réseaux sociaux et rédiger une présentation / un texte d'accroche en lien avec son métier et ses projets.
- Adopter les comportements efficaces d'un fonctionnement en réseau et identifier les erreurs à ne pas commettre.
- Entretenir et élargir son réseau pour trouver de nouveaux employeurs : obtenir une recommandation, entrer en contact sur les réseaux sociaux, etc.
- Identifier, en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- Réaliser une veille afin d'actualiser ses connaissances sur son secteur d'activité et d'intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain.

DURÉE

14 heures

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel
- Mise en commun des expériences et des pratiques des professionnels
- Études de cas et mises en situations
- Travail en petits groupes

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant


MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Programmation les samedis, en fonction des contraintes des assistants maternels

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ

REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

ALAJI

TARIF

- Tarif individuel indicatif de 203 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/05/2024